

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État d'Assistant de Service Social enregistré au RNCP - 41748

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2031

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 3 ans (6 semestres) en alternance de septembre N à juin N+3
- 1517 heures de formation théorique en centre de formation
- 1925 heures de formation pratique (55 semaines de stage)

Le diplôme se prépare dans une démarche de certification globale ou d'acquisition de blocs de compétences.

• Des allègements et dispenses peuvent être accordés en fonction du parcours et des diplômes du candidat. Un entretien de positionnement obligatoire, réalisé avant l'entrée en formation, permet d'identifier les droits à allègement ou à dispense.

• La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission
- Employeur
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

Objectifs de la formation

• Soutenir l'accès et l'exercice des droits par l'accompagnement social de la personne et des interventions sociales collectives en faveur des publics.

• Apporter un appui spécifique aux acteurs concernés afin de négocier, mettre en œuvre et coordonner l'accompagnement social global.

• Mettre en œuvre un accompagnement social individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques.

• Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.

• Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire.

• Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.

- Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service.
- Mobiliser les différents outils et techniques de communications en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

Pré-requis pour accéder à la formation

- Etre titulaire du baccalauréat.
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4.
- Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social ou sanitaire et social, attirée par le contact humain, le travail d'équipe et de terrain.
Promotions de 35 apprenants minimum à 50 apprenants maximum

Modalités d'inscription et d'admission

INSCRIPTION EN LIGNE DE JANVIER A MARS DE CHAQUE ANNEE :

- Sur Parcoursup si vous êtes en poursuite d'étude, lycéen, étudiant ou en césure depuis moins de 2 ans ou si vous souhaitez vous inscrire en apprentissage.
- Sur notre site www.irts-fc.fr dans les autres cas (salarié, demandeur d'emploi)

Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)

MODALITES D'ADMISSION

Étude de dossier

1 note sur 20 (Coefficient 1)

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

Entretien

2 notes sur 20 (Coefficient 4) - durée 30 min

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constituent la note d'admission.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont dispensés de participation à l'entretien oral d'admission.

Programme de la formation

Formation de 3 ans organisée en 4 blocs de compétences

Bloc 1 : 504h – Concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie

Bloc 2 : 504h – Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation.

Bloc 3 : 252h – S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

Bloc 4 : 245h – S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social.

+12 h d'accompagnement individualisé

55 semaines de stage sur les 3 années

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur le vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Moyens pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Mobilité internationale d'étude, de stage possible (en seconde année : 14 semaines)

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par une responsable de la formation ; un responsable d'année pour chaque année de formation ; des référents de TD, référents de domaines de compétence.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves blanches

Validation de la formation

Les modalités d'évaluation permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences référées à chacun des blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par des épreuves de contrôle continu et une épreuve conclusive pour le bloc de compétences 1.

Chaque bloc de compétences a une valeur définie en crédits européens (ECTS).

L'obtention du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE ASS permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'EJE, ES, ETS, CESF sous conditions de sélection
- D'accéder à un Master 1 en Faculté
- De préparer un CAFERUIS, CAFDES ou DEIS après quelques années d'expériences

Contact

Responsable de formation

Céline BATAILLARD

celine.bataillard@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Christine SILVA, **secrétaire pédagogique de la formation ASS** – christine.silva@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2026 : 100% (31 présentés – 31 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation 2025 * 63,2% (19 répondants)

* Sortant de formation ayant répondu satisfait ou très satisfait à la question : Concernant votre satisfaction globale de la formation, vous diriez que vous êtes ?

Droits d'inscription : 178 euros pour l'année 2026-2027

Frais de scolarité dus chaque année : 100 €

Coût total de la formation : 22 694,32 €

Prix de l'heure parcours partiel : 16€ /h

Frais CRD : caution de 70 euros

CVEC : 105 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de l'épreuve orale d'admission : 110 €

Épreuve d'admission commune pour les formations ASS – ES – EJE – ETS

Inscription à 2 formations : 130 € - Inscription à 3 formations : 150 € - Inscription à 4 formations : 170 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25051 BESANÇON Cedex
03 81 41 61 00 - www.irts-fc.fr

MAJ – 15/07/2026